

SOCIAL

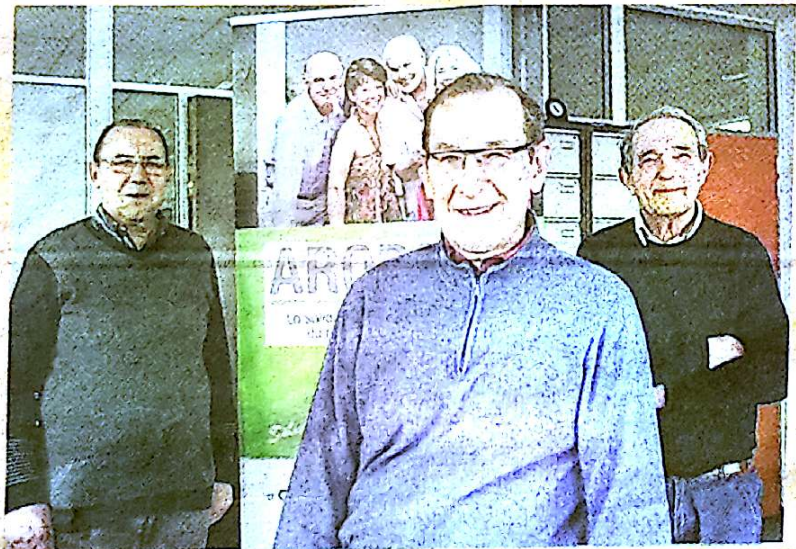
# Pour une retraite universelle

L'Aropa 51-08, qui défend des retraités du secteur agricole, milite pour un régime unifié.

Les régimes de retraite, leur financement, leur pérennité, sont une question de société majeure aujourd'hui et, notamment, à l'heure où les candidats à l'élection présidentielle détaillent - malgré tout - leurs programmes. Dans ce contexte, l'Aropa 51-08, qui représente quelque 4 200 adhérents anciennement salariés du monde agricole, prend position et défend au grand jour le principe d'un système de retraite unifié. « Il faut les mêmes droits, les mêmes cotisations, tous régimes confondus, tous statuts confondus, professions indépendantes, fonctionnaires et salariés », déclare Alain Piétrement, président de l'association. L'idée est donc de mettre un terme aux inégalités et à la complexité liée à la coexistence en France de quelque trente-sept régimes différents, pour ne parler que de ceux du privé. Les adhérents de l'Aropa sont eux-mêmes pris dans l'écheveau des statuts quand, dans leurs carrières, ils changent de type d'employeur et donc de système. « On rencontre de grosses difficultés pour passer d'un régime à un autre », souligne M. Piétrement qui rappelle que le passage du public au privé, ou inversement, est désormais courant pour les travailleurs. « Les carrières uniques, comme on a connu dans le temps, cela n'existe plus. »

## UNE RETRAITE PAR POINTS

La retraite universelle fonctionne selon un système de points. On cotise, à sa mesure, pour accumuler des points et lorsque l'on calcule que l'on a suffisamment accumulé de valeurs, on prend sa retraite. Il n'est plus question d'âge de départ et de durée de cotisation impératifs. L'unification des régimes est préconisée par



Alain Piétrement, président, avec Marc Baudot, secrétaire général, et Daniel Charlier, rédacteur.

l'OCDE qui pointe du doigt le retard de la France. Il se trouve aussi qu'elle est inscrite au programme d'un certain... Emmanuel Macron, candidat d'En Marche ! Est-ce à dire que l'Aropa a choisi son cheval pour la présidentielle ? Non, répond Daniel Charlier, rédacteur de la revue de l'Aropa. « Cela fait cinq ans que nous défendons ce projet et, depuis, on n'arrête pas de proposer cette réforme aux élus locaux et nationaux. » Au-delà de l'Aropa, toute la Confédération française des retraités (CFR) soutient cette idée, comme l'a déclaré récemment le président Pierre Erbs, dans une tribune publiée par nos confrères du journal *Les Échos*. Reste à savoir pourquoi les « déjà » retraités, pour qui les règles ne changeront pas, s'intéressent du sort des « futurs » retraités. « Une association de retraités, si elle ne s'occupe que d'elle, elle ne s'occupe de rien du tout », répond M. Piétrement. ■

JULIEN BOUILLÉ

## REPÈRES

- **L'association des retraités d'organismes professionnels agricoles de la Marne et des Ardennes** (Aropa 51 - 08) représente 4 200 adhérents soit 7 000 personnes, si l'on compte les couples qui ne cotisent qu'une fois. Ce sont d'anciens ouvriers agricoles, collaborateurs du Crédit Agricole, des coopératives, de la MSA ou de CDER, par exemple.
- **Avantages financiers** : l'Aropa obtient, pour ses membres, des tarifs de groupe (mutuelle, assurance, etc.) ou des remises commerciales (auprès de 450 adhérents locaux).
- **Services** : l'Aropa aide aussi les retraités dans leurs calculs et leurs démarches administratives.
- **Son assemblée générale annuelle** a lieu ce jeudi 23 mars à Reims. L'Aropa fêtera alors ses 30 ans.